



SPECIAL ASSOCIATIONS

Le dispositif local d'accompagnement (DLA)

Objectif

Soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur associatif.

Employeurs concernés

Associations loi 1901, coopératives, structures d'insertion par l'activité économique.

Caractéristiques

- Diagnostic de l'association et de ses activités par un intervenant du DLA.
- Proposition d'un plan de consolidation, incluant notamment un accompagnement par des experts, destiné à résoudre les difficultés rencontrées, à favoriser la réussite d'un plan de développement...
- Mise en place d'actions : plan de communication, comptabilité analytique, nouvelle organisation...

Formalités à accomplir

- **Pas de formalité** : il suffit de contacter la structure qui, localement, est chargé du DLA. Il peut s'agir d'un centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC), d'un comité de bassin d'emploi (CBE), d'une maison de l'emploi...

Avantages

- Prestation gratuite.

Les + AGEFOS PME

- Accompagnement de la mise en place du plan d'actions.
- Financement des formations préconisées dans le cadre du plan d'actions.

Notre conseil

Vous souhaitez consolider vos activités, pérenniser les emplois, identifier des difficultés, mettre en place une stratégie de développement, trouver des partenariats... ? Mobilisez le DLA.

A qui s'adresser

- Votre conseiller AGEFOS PME